

# L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT

## PROCES VERBAL DU COMITE DE PROGRAMMATION DU LUNDI 23 FEVRIER 2026

Le lundi 23 février 2026 s'est tenue la réunion du Comité de Programmation LEADER, à neuf heures, dans la salle du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Les Avant-Monts à Magalas.

Ont participé à cette réunion :

Membres publics			
Titulaires		Suppléants	
x	ARCAS Jean	CABROL Josian	
x	BADENAS Jean-Noël	GIL Martine	
x	BARTHES Daniel	LORENTE Marie	
x	BOUTES Francis	CABROL Patrick	
	COMBES Mariette	BIES Christian	x
	COMBES Catherine	SOULIE Rémy	
x	DAUZAT Elisabeth	POLARD Pierre	
x	GALTIER Daniel	TEROL Béatrice	
	GUIRAUD Julian	GERONIMO Marie-Line	
	MATHIEU Pierre	GONZALEZ Harmonie	
x	PONS Marie-Pierre	FALIP Jean Luc	
x	SALAVIN Thérèse	VORDY Didier	
	SONZOGNI Catherine	FALCOU Béatrice	
	SOULIGNAC Jacques	SAUR Séverine	
<b>8</b>	<b>TOTAL</b>		<b>1</b>

Membres privés			
Titulaires		Suppléants	
	BEDOYA Elisabeth	BACCOU Benoît	
x	BEUGNON Guilhem	MARTIN-BERNARDINI Claudine	
x	BEZIAT Patric	FROIDEVAUX Claude	
	BURGUIERE Gaylord	FREY Hélène	
	CINQ Jean-Michel	CLEMENT Camille	
x	FLEUTIAUX Bertrand	POIRION Gaëlle	
	FRISSANT Françoise	CALMEL PISTRE Emilie	
	GARRIGUENC Thierry	BASTIDE Manon	
x	NELSON Murray	GRELLIER Michel	x
x	OLRY Gérard	CHARPENTIER Laure	
	ROMBEAUX Christophe	BONNAFOUS Martine	x
	RONZIER Françoise	PIALOT Christophe	x
	STER Gwenola	RAYNAUD Philippe	x
		ESTANG Philippe	
<b>5</b>	<b>TOTAL</b>		<b>4</b>

Neuf membres publics (dont neuf ayant voix délibérative) et neuf membres privés (dont huit ayant voix délibérative), soit dix-sept membres ayant voix délibérative ont participé à cette réunion. Le quorum a donc été atteint.

Monsieur Francis BOUTES, Président du GAL, a accueilli l'ensemble des participants et rappelé l'ordre du jour.

## I. ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME

Suite au webinaire du 5 février 2026 entre la Région et les GAL, un état de l'avancement du programme a été présenté aux membres du Comité de Programmation.

Il en résulte que le taux d'instruction des dossiers à l'échelle régionale est faible (2,6% de la maquette régionale) et le taux de programmation l'est plus encore (1,2% de la maquette régionale).

Un point d'étape a été réalisé à l'échelle du GAL. Quarante-cinq opérations ont été sélectionnées par le GAL, ce qui représente 1 341 007,68 € de FEADER LEADER, soit près de 70% de la maquette financière du GAL.

Sur ces quarante-cinq opérations sélectionnées :

- trois ont fait l'objet d'un abandon (représentant 72 964 € de FEADER LEADER),
- vingt-six sont en cours de réalisation (représentant 742 704,09 € de FEADER LEADER - 38,65 % de la maquette du GAL),
- seize sont achevées (représentant 512 604,99 € de FEADER LEADER - 26,68 % de la maquette du GAL).

Seuls deux projets sur les quarante-deux restant au stade de la sélection ont été instruits et programmés, représentant 85 698,60 € de FEADER LEADER - 4,46 % de la maquette du GAL).

Aucune opération n'a été payée.

- Les membres ont pris acte de cet état d'avancement du programme.

## II. ABANDONS D'OPERATIONS

Depuis le début du programme 2023-2027, trois projets ont été abandonnés par leurs porteurs. La Région a été informée de l'abandon de ces opérations via Europac.

Il s'agit des projets suivants :

Opération	M.O	Fiche action	Montant
Rénovation énergétique du bâtiment école/mairie	Commune d'Hérépian	1	11 224,00 €
Solution numérique de mise en tourisme du patrimoine pour 10 parcours de découverte	C.C Les Avant-Monts	3	32 940,00 €
Journées santé et innovation en milieu rural	Association C.P.T.S	3	28 800,00 €
<b>Total</b>			<b>72 964,00 €</b>

- Les membres du Comité de Programmation ont pris acte de ces abandons et ont validé à l'unanimité la libération des crédits pour de nouveaux projets.

## III. MODIFICATION DU TERRITOIRE DU GAL

Le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est similaire au territoire du GAL. Le Pays comptait cent-deux communes.

Lunas Les Châteaux est une commune nouvelle issue de la fusion de deux communes : Lunas et Dio et Valquières. Ainsi, le Pays compte désormais cent-une communes incluant Lunas Les Châteaux.

- Les membres du Comité de Programmation ont pris acte de cette fusion et ont validé à l'unanimité la modification du territoire du GAL à cent-une communes comprenant une commune nouvelle « Lunas Les Châteaux ».

## IV. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU GAL

A l'occasion de contrôles opérés sur des dossiers, la Région, Autorité de Gestion des fonds européens, suggère aux GAL ayant adopté la programmation par consultation écrite, de supprimer le libellé de non-réponse à la consultation écrite valant validation des propositions contenues dans la consultation.

L'article 7 Consultation écrite du Comité de Programmation du règlement intérieur du GAL a dû faire l'objet d'une modification en raison de l'existence de ce libellé dans le règlement intérieur.

Bien que le secrétariat y veillât déjà, le quorum devra impérativement être atteint pour toute validation de proposition par consultation écrite des membres.

- Les membres du Comité de Programmation ont pris acte de cette vérification systématique du quorum en cas de consultation écrite et l'ont validé à l'unanimité.

## V. PROJET DE COOPERATION

Madame Olivia BARTHELEMY, Responsable du pôle cadre de vie durable du Pays Haut Languedoc et Vignobles, a présenté le projet de coopération avec les GAL Aubrac Olt Causse Gévaudan et Grands Causses Lévézou autour de la ligne ferroviaire de l'Aubrac. Le GAL Pays Haut Languedoc et Vignobles étant Chef de file.

Le projet d'accord de coopération figure en annexe 1.

- Le projet global de coopération a été validé à l'unanimité.

## VI. DOSSIERS EN OPPORTUNITE ET SELECTION

Neuf dossiers ont été présentés en opportunité et sélection. Les documents de présentation de ces opérations ont été adressés aux membres du Comité de Programmation par courriel le vendredi 6 février 2026.

- L'ensemble des projets présentés en opportunité et sélection ont été validés. Voir la liste des projets, des notes attribuées et des votes sur les projets en page 4.

## VII. NOUVELLE DATE DE REUNION DU COMITE DE PROGRAMMATION

Monsieur Francis BOUTES, Président du GAL, ne se représentant pas dans le cadre des élections municipales 2026, sa place sera cédée et une élection à la présidence du GAL sera opérée au cours de la future réunion du Comité de Programmation.

Le collège « public » du GAL fera probablement l'objet de modifications en fonction des résultats des élections municipales et communautaires. Sauf démission de membre, la composition du collège « privé » sera inchangée.

Le secrétariat du GAL a proposé de retenir la date du jeudi 2 juillet 2026 matin pour la prochaine réunion du Comité de Programmation.

- Les membres du Comité de Programmation ont validé à l'unanimité la date de la prochaine réunion au jeudi 2 juillet 2026 matin (9h – 12h).

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, le Président lève la séance à 11h30.

\*\*\*



Francis BOUTES,  
Président du GAL.

